



# S'Dorf Blettla

QUOI DE NEUF À METZERAL ? JUILLET 2020 N°24/25

*Chers habitants de Metzeral,*

Page 1

Pour la première fois depuis l'instauration du Blettla, il n'est pas paru en mars 2020.

Notre commune, la vallée de Munster, l'Alsace, La France, l'Europe, le Monde ont été touchés par une pandémie sans précédent qui a fait plus de 400 000 victimes, depuis la grippe espagnole qui a sévi au début du siècle dernier, provoquant la mort de 40 millions de personnes. En mon nom et au nom du conseil municipal, je présente nos plus sincères condoléances aux familles qui ont été affectées de près ou de loin.

J'adresse également mes plus vifs remerciements aux commerces locaux qui sont restés ouverts durant le confinement et qui ont travaillé sans relâche pour nous servir au quotidien. Maintenant que la liberté a été retrouvée, ne les oubliez pas. Ces petits commerces ainsi que le marché ont été indispensables, tout le monde en a convenu. Ils ont été précieux à notre bien-être.

J'exprime également ma profonde reconnaissance à l'ensemble des électeurs de la commune qui se sont déplacés aux urnes le 15 mars dernier, à 36 heures du début du confinement. Un grand merci pour le travail assidu mené durant six ans par les conseillers municipaux qui ont décidé de passer le flambeau et courage à la nouvelle équipe qui a pris ses fonctions le 25 mai à huis clos. Notre équipe, renouvelée de moitié, aura pour mission de gérer les affaires de la commune en ayant toujours à l'esprit l'intérêt général.

La charge du nouveau conseil municipal sera lourde. Après la crise sanitaire, il faudra faire face à une crise économique et sociale, se serrer les coudes pour soutenir l'économie locale et combattre la détresse sociale. Il faut dire que ces dernières années, les collectivités ont été mises à rude épreuve par l'Etat, notamment quand il les a fait contribuer lourdement au désendettement de l'Etat. Un montant de 179 826 euros a été prélevé sur les ressources de la commune, non compensé par l'Etat et la taxe d'habitation a été supprimée.

Afin d'enrayer l'épidémie, des montants importants ont été dépensés pour satisfaire le protocole sanitaire mis en place dans les espaces publics, dans les écoles et pour la protection des agents.

Au niveau de la commune, les chantiers engagés vont reprendre. Le remplacement de la chaudière gaz de l'école/mairie va être réalisé cet été afin que la nouvelle chaudière à pellets soit opérationnelle pour la prochaine période de chauffe. Les réseaux secs de la route de Mittlach vont débiter le 10 août prochain avec la réfection de la voirie au printemps 2021. Quant à la réhabilitation de la mairie et la mise en accessibilité, après le dépôt du permis de construire, les marchés publics pour les travaux seront lancés à l'automne pour un démarrage des travaux durant l'hiver pour une année.

La poursuite du programme d'investissement de la commune permettra de soutenir l'économie locale.

***Je vous souhaite une agréable période estivale, mais n'oubliez pas de prendre soin de vous.***

Denise BUHL



## Compte-rendu du conseil municipal du 21 janvier 2020

● **A l'unanimité des conseillers présents, les points suivants ont été votés:**

◆ **Approbation du rapport sur la médiathèque-ludothèque 2019:**

● **Le conseil municipal approuve:**

le rapport rédigé par la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) lors de la séance du 9.12.2019. Il précise que les charges transférées au titre du financement de la ludothèque et celles transférées au titre de la médiathèque s'appliquent à partir du 1er janvier 2020, il notifie au président de la communauté de communes la décision du conseil municipal.

### ◆ Dotation de l'arme de défense des gardes-champêtres:

- la décision d'armer les gardes-champêtres relève de la seule décision des maires. Cependant compte tenu des incidences de cet armement, la décision a été soumise à l'avis préalable du conseil municipal, lequel après délibération refuse l'armement des gardes-champêtres.

### ◆ Gestion du domaine public de la commune:

- Afin de permettre la réhabilitation du bâtiment de la mairie, la commune doit intégrer une partie des terrains situés place de la mairie, dans le domaine privé. Le conseil municipal constate la désaffectation de la parcelle concernée et prononce son déclassement du domaine public communal.

### ◆ Concessions de terrains et sources:

- le conseil municipal décide d'appliquer le taux de révision de 10 %. Il précise que ce taux sera appliqué tous les trois ans sauf décision contraire du conseil municipal.

### ◆ Remboursement de trop payé du budget eau et assainissement:

- un administré, non raccordé au réseau, ayant payé la redevance de modernisation des réseaux et la taxe d'assainissement, sera remboursé de la somme indûment payée.

### ◆ Compte administratif 2019 et affectation des résultats:

#### ● Budget général:

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
DEPENSES Exécution 2019	1 164 367,30 €	788 527,73 €	1 952 895,03 €
RECETTES Exécution 2019	1 244 788,39 €	378 788,05 €	1 623 576,44 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	80 421,09 €	- 409 739,68 €	- 329 318,59 €
REPORT	463 889,92 €	223 616,92 €	687 506,84 €
RESULTAT CUMULE	544 311,01 €	- 186 122,76 €	358 188,25 €

#### ● Budget eau / assainissement:

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
DEPENSES Exécution 2019	181 296,06 €	173 045,47 €	354 341,53 €
RECETTES Exécution 2019	163 916,29 €	48 357,34 €	212 273,63 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 17 379,77 €	- 124 688,13 €	- 142 067,90 €
REPORT	16 414,15 €	33 344,21 €	49 758,36 €
RESULTAT CUMULE	- 965,62 €	- 91 343,92 €	- 92 309,54 €

#### ● Affectation des résultats au budget eau / assainissement:

Déficit d'exploitation	965,62 €
Déficit d'investissement	91 343,62 €

Page 2

#### ● Budget Lehgasse:

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
DEPENSES Exécution 2019	37 337,29 €	162 374,08 €	199 711,37 €
RECETTES Exécution 2019	211 242,08 €	37 336,89 €	248 578,97 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	173 904,79 €	- 125 037,19 €	48 867,60 €
REPORT	61 405,87 €	- 184 826,57 €	- 123 420,70 €
RESULTAT CUMULE	235 310,66 €	- 309 863,76 €	- 74 553,10 €

#### ● Affectation des résultats au budget Lehgasse:

Excédent de fonctionnement	235 310,66 €
Déficit d'investissement	309 863,76 €



## Compte-rendu du conseil municipal du 18 février 2020

### ● Le conseil municipal approuve à l'unanimité les points suivants :

#### ◆ Demande de subventions pour le remplacement de la chaudière:

La chaudière à gaz, vétuste, sera remplacée par une chaudière à pellets. Ainsi la commune entrera-t-elle dans le cercle vertueux de la transition énergétique et de l'économie circulaire. Plusieurs subventions sont demandées pour ce remplacement.

#### ● Demande de subvention au titre de Climaxion et de la DETR:

le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le plan de financement (voir tableau ci-dessous) et de solliciter la subvention auprès de la région Grand Est par le biais du dispositif "Climaxion" à hauteur de 40% et auprès de l'Etat pour 25%.

● **Demande de subvention au titre de la DETR:**

Dépenses	HT	Recettes	HT
Travaux	191 465,00 €	Climaxion 40 %	76 586,00 €
		DETR 25%	47 866,25 €
		Auto financement	67 012,75 €
<b>TOTAL :</b>	<b>191 465,00 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>191 465,00 €</b>

◆ **Demande de subventions pour les travaux de mise en accessibilité et restructuration du bâtiment mairie:**

- **Demande de subvention au titre du Contrat de ruralité du pays de Munster:**  
le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le plan de financement (voir le tableau ci-dessous) et de solliciter la subvention au titre du Contrat de ruralité du pays de Munster, à hauteur de 30%.
- **Demande de subvention au titre du soutien aux investissements des communes rurales pour les travaux de mise en accessibilité et restructuration du bâtiment mairie:**  
le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le plan de financement (voir tableau ci-dessous) et de solliciter la subvention au titre de soutien aux investissements des communes rurales à hauteur de 10%.
- **Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR):**  
le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le plan de financement (voir tableau ci-dessous) et de solliciter la subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de 25%.

Dépenses	HT	Recettes	HT
Travaux	1 000 000,00 €	Contrat ruralité 30 %	300 000,00 €
		Inv. Communes rurales 10 %	100 000,00 €
		DETR 25 %	250 000,00 €
		Auto financement	350 000,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>1 000 000,00 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>1 000 000,00 €</b>

◆ **Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Départemental du Haut-Rhin:**

- La commune envisage la réalisation d'une opération de sécurité avec des travaux de calibrage sur la route départementale en travers de l'agglomération. Le conseil municipal décide à l'unanimité:
  - ▲ de donner son accord pour la passation d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le département dans le cadre des opérations de sécurité en travers de l'agglomération et réalisation de travaux de calibrage.
  - ▲ d'autoriser Mme le maire à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage pour le compte de la commune.

◆ **Bail civil concernant l'autocommutateur Orange, 4, rue de la Gare :**

- Le contrat de location avec Orange étant arrivé à échéance, il y a lieu de le renouveler.  
Le conseil municipal décide à l'unanimité:
  - ▲ de renouveler le contrat de location pour neuf ans à compter du 1er mars
  - ▲ de fixer le loyer à 1000 euros HT, révisable tous les trois ans en fonction de l'indice de référence des loyers publiés par l'INSEE.

Page 3

◆ **Vente SCI VAL'FORET - pacte de préférence:**

Par délibération du 17 décembre 2019, le conseil municipal avait acté la vente de la parcelle cadastrée AL 72/9 à la SCI VAL'FORET pour un montant de 43 700 euros HT. Il y a lieu d'inscrire dans l'acte de vente un pacte de préférence.

◆ **Communication et urbanisme:**

- **Communication:**
  - ▲ Des travaux d'installation de cloisons dans les combles de la mairie permettant la création de locaux techniques, informatiques et des toilettes sont en cours.
  - ▲ Impasse du Sattel: des travaux de reprise d'un mur en béton ont été effectués
- **Urbanisme:**  
La commune a réceptionné deux demandes de certificats d'urbanisme, deux dépôts de demandes de permis de construire, ainsi que deux dossiers de déclaration préalable de travaux.

◆ **Compte rendu des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux:**

- **Commission scolaire, périscolaire, jeunesse, Trolles:**  
La commission municipale des jeunes va s'atteler au remplissage des hôtels à insectes fabriqués par les agents

du service technique. Mme Manuela Vieira remercie particulièrement Mme Sandra Lattner pour son engagement bénévole au sein de cette commission.

● **CCAS:**

Le 18 février 2020 le CCAS s'est réuni pour le vote des budgets. Les aides sociales demandées ont été accordées.

● **Commission des finances:**

Elle se réunira le lundi 21 février à 19h00.

● **Commission fleurissement:**

La remise des diplômes des maisons fleuries et illuminations de Noël aura lieu le vendredi 6 mars à 20h00 à la salle des fêtes.

◆ **Divers:**

- Lors d'une délibération du 26 mars 2019, la commune de Metzeral avait pris la décision de céder 10% du montant de son attribution de compensation aux quatre communes les plus fragiles de la vallée de Munster (voir Blettla n° 20). Le maire de Griesbach-au-Val remercie la commune de Metzeral pour cette rétrocession d'un montant de 11 620 euros. Mme le maire informe que le comité technique paritaire du centre de gestion a émis un avis favorable concernant l'instauration d'un régime d'astreinte ainsi qu'un aménagement des horaires de travail.

◆ **Marché de mise en souterrain des réseaux secs rue de Mittlach:**

- ▲ Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le marché de mise en souterrain des réseaux secs rue de Mittlach à l'entreprise PONTIGGIA de Horbourg-Wihr, pour un montant de 203 691 euros HT.

N°	Nom du candidat	Offre conforme au RC	Critère n°01		Critère n° 02 – note technique 30 %	Note Globale	Classement final
			Prix en € HT	Note 70 %			
1	VIGILEC HATIER / SPIE	Oui	230 328,94 €	60,28	25,20	85,48	3
2	ETPE	Oui	198 361,00 €	70,00	20,33	90,33	2
3	PONTIGGIA	Oui	203 691,00 €	68,17	24,53	92,70	1

◆ **Maîtrise d'oeuvre pour le remplacement de la chaudière du bâtiment mairie-école:**

- ▲ Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer la maîtrise d'oeuvre pour le remplacement de la chaudière à la société INOTEC à Andolsheim pour un montant de 14 000 euros HT.



**Compte-rendu du conseil municipal du 10 mars 2020**

● **Le conseil municipal approuve à l'unanimité les points suivants :**

◆ **Finances:**

- **Affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget général:**

Fonctionnement: 544 311,01 euros

Investissement: 186 122,76 euros

- **Subventions 2020:**

Page 4

6574 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DE DROIT PRIVE		2020
<b>Les Trolles (Périscolaire) délibération prise le 17 décembre 2019</b>	Subvention annuelle de fonctionnement de l'association	35 000,00 €
<b>Groupeement d'Action Sociale</b>	Participation à l'action sociale en faveur du personnel communal	340,00 €
<b>Amicale Sapeurs-Pompiers pour J.S.P.</b>	Subvention annuelle de fonctionnement	600,00 €
<b>Bibliothèque centrale de prêt (Bibliobus)</b>	Subvention annuelle de fonctionnement	125,00 €
<b>Les Amis de l'Emm</b>	Subvention annuelle de fonctionnement	300,00 €
<b>Clique de la Grande Vallée</b>	Subvention annuelle au fonctionnement	200,00 €
<b>Ecole de Musique et de danse de la Vallée de Munster</b>	Participation annuelle en fonction du nombre d'élèves	320,00 €

<b>Ecole de Musique et de danse de la Vallée de Munster</b>	Participation annuelle en fonction du nombre d'élèves	320,00 €
<b>Ecole de Musique Ilienkopf</b>	Participation annuelle en fonction du nombre d'élèves	160,00 €
<b>Feux de la Wormsa</b>	Participation aux frais de sécurisation de la soirée	300,00 €
<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b>	Subvention annuelle au fonctionnement	600,00 €
<b>Société de Musique Ilienkopf</b>	Subvention annuelle au fonctionnement	1 500,00 €
<b>Chorale VOGESIA 1850</b>	Subvention annuelle de fonctionnement	1 000,00 €
<b>Union départementale des Sapeurs-pompiers</b>	Subvention Sapeurs-pompiers retraités et actifs	540,00 €
<b>Zam Zam Népal</b>	Subvention annuelle de fonctionnement	300,00 €
<b>UNC Section Metzeral</b>	Subvention annuelle de fonctionnement	300,00 €
<b>Echo du Hohnack</b>	Participation annuelle en fonction du nombre d'élèves	160,00 €
<b>6000 PAS</b>	Participation annuelle au fonctionnement	300,00 €
<b>Divers</b>		5 955,00 €
<b>TOTAL :</b>		<b>48 000,00 €</b>

● **Taux des taxes:**

le taux des taxes de revalorisation des bases des impôts directs locaux fixé par la loi des finances 2020 s'élève à 0,9%. La taxe d'habitation ne relève plus de la commune, l'Etat ayant décidé de geler le taux de la taxe pour Metzeral à son niveau de 2019, soit 6,56%.

	Base 2020	Taux 2020	Produit 2020
<b>Taxe d'habitation</b>			82 590,00 €
<b>Taxe foncière sur bâti</b>	1 550 000	7,58 %	117 490 ,00 €
<b>Taxe foncière non bâti</b>	71 900	48,02 %	34 526,00 €
<b>TOTAL :</b>			<b>234 606,00 €</b>

● **Dépenses d'investissement:**

		PROPOSITION
<b>202</b>	Frais document d'urbanisme – PLU	7 000,00 €
<b>2031</b>	Frais d'études	11 375,00 €
<b>2051</b>	Concessions et droits	1 125,00 €
<b>2041642</b>	Subventions versées budget Eau	120 000,00 €
<b>2111</b>	Terrains nus	13 000,00 €
<b>2116</b>	Cimetières	4 000,00 €
<b>2128</b>	Autres agencements	2 500,00 €
<b>21318</b>	Autres bâtiments publics	260 000,00 €
<b>2132</b>	Immeubles en rapport	29 000,00 €
<b>2152</b>	Installations de voirie	52 375,00 €
<b>2188</b>	Autres immobilisations corporelles	35 500,00 €

<b>2313</b>	Construction – Mairie	1 300 000,00 €
<b>2315</b>	Inst. Matériel & outillage technique	1 493 600,00 €
<b>Total</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>3 329 475,00 €</b>

● **Budget primitif:**

Fonctionnement: 1 733 470,03 euros

Investissement: 3 780 707,63 euros

● **Fixation du prix de l'eau:**

Dans le cadre du renouvellement du réseau de distribution d'eau potable rue de Mittlach et des différentes réparations sur le réseau d'eau, il est nécessaire d'augmenter le prix de l'eau à hauteur de 0,10 cts pour la part assainissement et 0,397 cts pour la part communale.

Le budget eau/assainissement est considéré comme service public industriel et commercial (SPIC) et doit donc s'auto-équilibrer.

	2019	2020
<b>Redevance antipollution due à l'Agence de l'Eau</b>	0,350 €	<b>0,350 €</b>
<b>Taxe de prélèvement due à l'Agence de l'Eau</b>	0,057 €	<b>0,057 €</b>
<b>Redevance pour modernisation des réseaux de collecte</b>	0,233 €	<b>0,233 €</b>
<b>Redevance assainissement</b>	0,530 €	<b>0,630 €</b>
<b>Part communale</b>	1,533 €	<b>1,930 €</b>
<b>Prix au m<sup>3</sup> :</b>	<b>2,703 €</b>	<b>3,200 €</b>

● **Dépenses d'investissement du budget eau/assainissement:**

	PROPOSITION	
<b>2156</b>	Matériel spécifique d'exploit. - compteurs	2 500,00 €
<b>2158</b>	Autres – Travaux réseaux	55 432,73 €
<b>2318</b>	Autres immobilisations corporelles	300 000,00 €
<b>Total</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>357 932,73 €</b>

● **Budget primitif 2020:**

Fonctionnement: 199 171,68 euros

Investissement: 487 751,34 euros

● **Remboursement d'un trop payé d'eau:**

Un usager a été remboursé d'un trop payé de 163,40 euros.

Page 6

◆ **Programme de travaux forestiers:**

le programme de travaux présenté par l'Office National des Forêts à hauteur de 18 746,00 euros HT pour l'année 2020 en forêt communale a été approuvé de même que l'état prévisionnel des coupes qui s'élève à 235 590 euros.

● **Extension du réseau électrique:**

▲ Un permis de construire a été déposé pour un bâtiment agricole. Un raccordement au réseau public de distribution d'électricité ENEDIS est nécessaire pour alimenter la parcelle.

Conformément à l'article 18 de la loi N° 2000-108 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, la contribution relative à l'extension hors terrain d'assiette de l'opération est à la charge à 60% de la commune et à 40% d'ENEDIS.

Cette alimentation étant exclusivement réservée à un propriétaire privé, la commune prendra en charge la facture d'ENEDIS qui s'élève à 6 641,40 euros HT et refacturera ce montant au pétitionnaire. Un montant de 4 427,60 euros HT reste à charge d'ENEDIS.

● **Révision d'un loyer communal:**

Suite aux dégâts des eaux, un appartement communal a été complètement rénové. Le loyer a été augmenté de 50 euros/mois à compter du 1er avril 2020.

● **Avenant à la convention tripartite du RPIC:**

Par délibération des 14 avril 2018, 11 septembre 2018 et 26 mars 2019, il avait été décidé de créer un Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré (RPIC) avec les communes de Mittlach et Sondernach et de conventionner afin de fixer les modalités pratiques financières.

Il y a lieu aujourd'hui de modifier les termes de l'article n° 08 et d'y inscrire que cette convention est conclue pour une durée indéterminée. La modification de cet article est actée par ce présent avenant. Les communes de Mittlach et de Sondernach procéderont de la même manière.

# GRANDS ANNIVERSAIRES



85 ans Marthe ZINGLE née le 9 janvier 1935  
85 ans André ZINGLE né le 11 janvier 1935



50 ans de mariage Hélène et Mathieu SPENLE  
le 7 février 1970



95 ans René PFINGSTAG né le 2 janvier 1925



90 ans Germaine GAEBELE née le 3 février 1930



50 ans de mariage Marcelle et Etienne VON BANCK  
le 6 février 1970

En raison du déclenchement brutal des mesures sanitaires entrées en vigueur, nous sommes dans l'impossibilité de faire figurer d'autres photos sur cette page.

Nous nous contenterons de vous citer la liste de nos anciens figurant au palmarès des Grands Anniversaires

## AVEC NOS VOEUX LES PLUS SINCERES



# GRANDS ANNIVERSAIRES

91 ans Frédéric GRAFF né le 15 janvier 1929  
85 ans Joséphine LAMEY née le 19 janvier 1935  
80 ans Norbert BARTHELEMY né le 21 février 1940  
85 ans Marthe MEYER née le 1 mars 1935  
90 ans Nicole DEBES née le 2 mars 1930  
90 ans Elise SCHOTT née le 25 mars 1930  
85 ans Gertrude BOEHRINGER née le 2 avril 1935  
90 ans Léonie MORGANTI née le 18 avril 1930  
91 ans Jean-Martin LOCHERT né le 23 avril 1929  
80 ans Mariette RUDLOFF née le 22 mai 1940  
85 ans Alice ILTIS née le 23 mai 1935  
90 ans André SCHOTT né le 25 mai 1930  
85 ans Adolphe LODWITZ né le 3 juin 1935  
90 ans Gilberte SUSS née le 6 juin 1930  
85 ans Alice SCHMITT née le 23 juin 1935  
95 ans Hélène MAURER née le 30 juin 1925  
60 ans de mariage Yvette et Jean-Paul SPEISSER le 4 juin 1960  
60 ans de mariage Josée et Emile SCHAEFFER le 29 avril 1960  
55 ans de mariage Marlène et Jacques GRAFF le 12 juin 1965  
50 ans de mariage Marthe et Jean-Martin SCHOTT le 26 juin 1970  
50 ans de mariage Hélène et Gilbert MICLO le 23 janvier 1970



Page 8

## REPRISE DE L'ECOLE



Malgré le protocole sanitaire lourd, le 25 mai dernier, en accord avec la directrice, cinq enseignants étaient présents à l'école élémentaire pour accueillir les élèves sur la base du volontariat. A titre d'essai, ont été pris en charge prioritairement, les enfants dont les parents justifiaient devoir travailler en présentiel jusqu'au 5 juin où le dispositif a été étendu dans la mesure de la capacité d'accueil des salles de classe, soit 48 enfants. Le site de l'école maternelle reste fermé jusqu'à la rentrée de septembre. Pour les élèves non scolarisés, le distanciel reste de rigueur. Merci aux enseignants, Atsem, personnel d'entretien ainsi qu'aux maires des communes de Sondernach et Mittlach d'avoir unis nos forces pour la réouverture de notre école.

La quête au profit de la Ligue a été annulée à cause de la crise sanitaire. Les dons émanant de cette quête représente la majeure partie des ressources de celle-ci. Plus que jamais, votre générosité est vitale. Vous pouvez envoyer un chèque par courrier à l'adresse ci-contre ou réaliser un don en ligne sur le site [www.liguecancer-cd68.fr](http://www.liguecancer-cd68.fr)



## Petit écho de la mare...

Dans le cadre du Gerplan, suite à l'étude menée en 2016, l'Association de pêche (APM), en partenariat avec la commune de Metzeral a souhaité la création d'une mare à vocation pédagogique en amont de l'étang, sachant que la mare a été gracieusement permise sur la propriété de l'APM. La mare est alimentée essentiellement par la nappe d'accompagnement du ruisseau attenant, le Pfeiferberg, par quelques zones de suintements et par les pluies. Sa vocation est l'amélioration qualitative du site en faveur des amphibiens et odonates, développant de fait une thématique pédagogique avec sensibilisation des scolaires à la biodiversité des zones humides.

**Son évolution de 2016 à 2019:** La prairie est restée relativement similaire, le creusement de la mare de petite envergure est de quelques dizaines de m<sup>2</sup> et environ 80 cm de profondeur maximale. La végétation des berges, essentiellement des carex et des joncs s'est rapidement développée, recouvrant presque en totalité la zone remaniée. La cicatrisation des milieux est rapide et méritera vigilance les prochaines années, en particulier avec la dynamique de la Balsamine de l'Himalaya en marge de la mare pour éviter qu'elle ne prenne le dessus sur les espèces locales.

Un entretien actuel est bien assuré par les pêcheurs, fauche estivale de la prairie attenante, maintien d'une zone tampon périphérique. Arrachages manuels et répétés des pieds de Balsamine, un petit massif invasif de sumacs de Virginie en bordure d'étang est en voie d'éradication par l'APM. Ces opérations se faisant en bonne collaboration informative avec BUFO en la personne de M. A. Fizesan. Une clôture électrique est maintenue autour de la mare afin d'éviter la dégradation des berges par le grand gibier. Notons, que la proximité de l'étang participe grandement au développement de la mare.

**A l'inventaire faunistique:** Le crapaud commun, la grenouille rousse, la couleuvre helvétique, le lézard des souches, la libellule déprimée, la libellule empereur, les agrions élégants et jouvencelles, le gomphe gentil, sans compter les oiseaux, bergeronnettes, fauvettes, et autres petits êtres qui profitent de cette opportunité nouvelle.

Une sortie scolaire pédagogique, jumelée à une initiation et découverte de la pêche (APM) s'est déroulée conjointement à la mare et à l'étang le 7 juin 2019, à la plus grande joie et satisfaction de tous les participants.



Page 9

## Pause sanitaire pour nos marcheuses...



6000  
PAS

L'association "6000 pas" a tenu son assemblée générale le lundi 10 février 2020, à la salle de la Wormsa.

Outre Mme Denise BUHL, maire de notre village, invitée par notre présidente, 37 membres étaient présents sur les presque 50 inscrits. C'est dire le succès et le dynamisme de cette assemblée de marcheuses !

Dynamisme et participation malheureusement fauchés dans leur élan par l'épidémie de Covid 19 et le confinement qui s'en est suivi. Quel dommage ! Le programme concocté par Denise SPENLE, était des plus alléchants.

Les bâtons comme les chaussures sont donc restés confinés au placard, à notre plus grand regret. Mais, pour maintenir le lien, une balade virtuelle nous était proposée chaque lundi par Danielle et Denise. Un rendez-vous sympathique dans une période qui l'était moins. Après le déconfinement, le bureau s'est réuni le 3 juin, au grand air, devant la salle de la Wormsa afin de faire le point quant à la reprise de nos activités

Les mesures sanitaires étant trop contraignantes, il a été décidé d'attendre de nouvelles mesures, après le 22 juin pour ne pas prendre de risques. La patience sera encore de mise afin de mieux savourer la joie de la reprise, qui ne saurait maintenant tarder.



# CARRIÈRE

Le conseil municipal a visité la carrière historique de Metzeral dont les premières exploitations remontent à 1920. L'actuel propriétaire carrier a eu l'amabilité de répondre aux questions posées sur le site même, donnant ainsi une information claire et précise sur cette modeste exploitation familiale reprise en 1960.

L'enquête publique conjointe, diligentée par le préfet du Haut-Rhin, concernant le PLU communal et l'installation classée de la carrière sera ouverte du 24 juin au 23 juillet 2020.

Un cahier d'enquête sera à votre disposition.



# A.P.M.

A défaut de taquiner le poisson fraternellement, à l'Association des Pêcheurs de Metzeral, on garde la pêche !

Suite aux mesures sanitaires toujours en vigueur, le bureau de l'APM informe ses membres et sympathisants que l'étang de pêche et ses abords, restent fermés jusqu'à nouvel ordre.



Toutes et tous seront informés par voie interne si une ouverture devait se décider ultérieurement.

**NAISSANCES**

- 8 janvier 2020 Louka, Aimé, Clément SCHOEPFER de Mme Laura, Christine WILHELM et M. Jimmy, Vincent SCHOEPFER
- 21 janvier 2020 Mathéo, Tom, Dominique WEIGEL de Mme Elise, Laure, EDENWALD et M. Joachim, Tom WEIGEL
- 7 février 2020 Tara FERRACIOLI de Mme Chloé, Fabienne, Edith JAEGLE et M. Lucas FERRACIOLI
- 16 février 2020 Jules WEHREY de Mme Manon, Cécile, Marie LONG et M. Félicien WEHREY
- 16 mars 2020 Martin FINCK de Mme Marlène BIECHY et M. Pierre-Antoine, André, Bernard FINCK
- 26 mars 2020 Tayga, Désiré GODEFROY de Mme Edwige, Marianne SONNTAG et M. Antony, Jonathan GODEFROY
- 19 avril 2020 Samory REMOND de Mme Julie, Ann, Viviane MARDON et M. Thibault, Quentin REMOND
- 31 mai 2020 Gabriella MEYER de Mme Angéline, Marie, Monique UNTERSINGER et M. Raphaël, Bernard, Joseph, Sancay MEYER
- 31 mai 2020 Océane HEBINGER de Mme Marianne, Cécile, Florence, TETU et M. Thomas HEBINGER

**DECES**

- 21 janvier 2020 Mme Jacqueline, Amélie MONAMI, née BROBECKER le 23 octobre 1938
- 5 février 2020 M. Charles, Pierre HOERTH, né le 17 septembre 1947
- 13 mars 2020 Mme Berthe LOCHERT, née SCHICKEL le 17 octobre 1932
- 25 mars 2020 M. Jean-Martin GAEBELE, né le 28 avril 1930
- 9 avril 2020 M. Guy BUDINGER, né le 29 avril 1954
- 14 avril 2020 M. Antonio, Joaquim PIRES, né le 10 février 1937
- 18 avril 2020 M. André, Martin ZINGLE, né le 11 janvier 1935



**Nos sincères remerciements à Mme Agnès HEMBERGER, rue du Sillacker qui a fabriqué près de 150 masques lavables à destination de la population.**

**VIDEOPROTECTION**

**La commune se trouve désormais sous videoprotection.**

Il s'agit de la protection exclusive des personnes, des biens et des lieux publics.

**Aucune intrusion privée ne peut être effectuée, les maisons d'habitation se trouvant dans le champ de la caméra sont floutées.**

Les personnes habilitées à visionner les caméras sont agréées par la préfecture.

**CEREMONIE DU 8 MAI**

**Un hommage rendu dans un grand dénuement...**

En cette année de pandémie, la commémoration du 8 mai s'est tenue dans un dénuement poignant. Mais il fallait malgré tout, en pensées profondes et dans la sobriété d'un dépôt de gerbe, rendre un hommage à tous les braves, morts au champ d'honneur et à toutes les victimes des guerres.





## Nouveau conseil municipal

*Le nouveau conseil municipal, élu le dimanche 15 mars 2020 a tenu sa séance d'installation le lundi 25 mai à 20h00.*

*Au cours de celle-ci les conseillers ont procédé à l'élection du maire et de ses trois adjoints.*

*Le nouveau conseil est bien conscient de l'engagement pris d'oeuvrer pour le bien de la collectivité.*

## TRAVAUX DANS LA COMMUNE

**Continuité des travaux route de Mittlach:** En raison du confinement, les travaux de la route de Mittlach ont pris du retard. Si les réseaux humides ont été achevés au moment du confinement, les réseaux secs (mise en souterrain des lignes électriques, fibre, télécommunications, vidéo) démarreront le 10 août prochain pour 12 semaines. La voirie ne pourra être réalisée qu'au printemps 2021. **Merci à l'ensemble des riverains pour leur patience et leur compréhension.**



**Impasse du Sattel:** L'enrochement Impasse du Sattel a été refait suite à des chutes de pierres. Le parking en surplomb de même que l'enrobé ont été réhabilités par l'entreprise FRITSCH de Muhlbach.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

Page 12

**En l'état actuel de la situation sanitaire, nous ne sommes pas en mesure de communiquer un calendrier des manifestations.**

METZERAL VOTRE MAIRIE TOURISME et PATRIMOINE VIVRE à METZERAL



Mairie  
Metzeral

[www.metzeral.fr](http://www.metzeral.fr)

Visitez notre site internet:

Directeur de la publication : Denise BUHL  
Rédacteur en chef: Robert GEORGE  
Comité de rédaction: Charlotte WODEY,  
Régine ZINGLE,  
Sophie JAEGLER VOGEL  
Conception: Patrice FLAMMAND  
Impression: Imprimerie LEFRANC Munster

Notre journal communal est imprimé sur papier blanc recyclé.